

INFORMATION COVID

Chers parents,

Le 7 Janvier 2022,

Comme vous le savez, de nouvelles règles sont entrées en vigueur depuis cette rentrée de janvier 2022.

Voici une synthèse concernant le protocole pour les élèves de moins de 12 ans.

⇒ Cas confirmés : Votre enfant est positif

J'informe l'école immédiatement et il reste isolé pendant 7 jours. Il peut retourner à l'école si dès le 5ème jour le test antigénique ou PCR est négatif.

⇒ Cas contacts : votre enfant est dans la même classe qu'un cas positif.

Il n'a pas à s'isoler. Cependant, il doit réaliser un test antigénique ou PCR immédiatement (J0 est le jour où vous réalisez le premier test) puis des auto-tests à J+2 et J+4.

Ainsi, la survenue d'un **cas confirmé** parmi les élèves entraîne son **éviction (et seulement lui) pour une durée de 5 à 7 jours.**

La mise en œuvre du protocole de dépistage conduit à la suspension de l'accueil en présentiel des autres élèves de la classe

(C'est pourquoi, vous serez alerté par l'enseignant et invité à récupérer votre enfant et le faire tester le plus vite possible).

Ainsi, dès réception du premier résultat négatif, il peut retourner en classe. Vous devrez fournir à l'enseignant l'attestation délivrée par la pharmacie ou le laboratoire. **Deux auto-tests** vous seront fournis gratuitement, sur simple demande et seront **à réaliser à J+2 et J+4.** Il vous suffira alors de nous fournir une **attestation sur l'honneur** de la réalisation de ces tests.

☞ *Si un élève de la classe se déclare positif à J+2 ou J+4, faut-il redémarrer toute la procédure de dépistage pour les autres élèves ?* NON. Le cycle de dépistage ne redémarre que si le second cas confirmé arrive 7 jours après l'identification du premier cas.

☞ *Que se passe-t-il si l'élève est cas contact en raison d'un cas confirmé au sein de sa famille ?* Dans la mesure où l'élève a moins de 12 ans, il devra suivre la même procédure que lors d'un cas contact en milieu scolaire (soit test PCR ou antigénique à J0 et auto-tests à J+2 et J+4)

Continuité pédagogique :

Vous l'avez compris, lorsqu'un enfant est déclaré positif,

les autres élèves reviennent en classe le plus rapidement possible.

Par conséquent, nous faisons classe toute la journée pour les élèves présents. Nous ne pouvons donc pas construire les cours en distanciel comme lors du confinement. Mais nous ferons notre maximum pour faire parvenir des documents pour que les élèves absents puissent travailler.

Comptant sur votre compréhension, votre civisme et votre responsabilité. Il en va de la santé de tous.

Les directrices : Sylviane Lalue, Florence Péhau et Corinne Degrande